



Chères consœurs,
Chers confrères,

Voici venu le temps de renouer avec chacun de vous, pour la première fois, en cette année 2019! Après la convocation et la tenue, le 10 novembre 2018, de l'Assemblée générale constitutive de notre Barreau du Tanganyika, vous m'avez élu comme votre Bâtonnier et avez, par la même occasion, élu neuf (9) membres au Conseil de l'Ordre de ce Barreau. C'est le lieu pour moi et au nom de mes confrères de vous remercier chacun personnellement pour la confiance que vous nous avez témoignée. En dépit d'un recours en annulation enregistré au Conseil National de l'Ordre contre lesdites élections, nous avons le devoir de nous organiser et de veiller à ce que la profession d'avocat dans le Tanganyika progresse et que ce nouveau Barreau joue le rôle attendu de lui par la population ainsi que par les institutions publiques.

Le début de l'année est sans doute le moment de projeter notre regard vers l'avenir. Le bâtonnier se doit d'éclairer les membres du Barreau sur l'organisation de la profession dans son ressort. A cet égard, les temps que nous vivons sont fascinants. En effet, notre pays a non seulement élu un nouveau Président de la République, mais il se dote également des nouvelles institutions à presque tous les niveaux. Une nouvelle Assemblée nationale entraînera la mise en place d'un nouveau Gouvernement. Un nouveau Sénat sera également mis en place. En provinces, des nouvelles Assemblées provinciales sont en cours d'installation, en attendant les élections des nouveaux gouverneurs. Il n'y a pas longtemps, sur le plan judiciaire, ont été installés une nouvelle Cour d'appel dans la province du Tanganyika ainsi qu'un Parquet Général près cette Cour. Que de nouveautés ! Que d'opportunités et d'ambitions pour cette nouvelle province! Il y a donc nécessité pour le Barreau, tout aussi nouveau, de penser son avenir en termes d'organisation, de formation professionnelle de ses membres, de contribution au renforcement de l'Etat de droit, et surtout de participation à la qualité de la Justice. Je vous rappelle, chers consœurs et confrères, mon discours de campagne prononcé devant vous le 10 novembre 2018.

La société dans laquelle est né notre Barreau est et sera de plus en plus fluide. Nous devons nous adapter afin de nous mouvoir avec aisance dans cet environnement, sans toutefois perdre le cap des valeurs fondatrices de notre profession. C'est ce à quoi nous devons tous œuvrer, tous les jours.

Après notre élection et celle des membres du Conseil de l'Ordre, ce dernier avait tenu sa première réunion le 12 novembre 2018. Au cours de cette réunion, il a été décidé, de commun accord, l'attribution des charges entre les membres du Conseil d'Ordre. La liste des membres ainsi que leurs charges respectives vous sont communiquées en annexe à la présente Lettre.

Pour les besoins administratifs du Barreau et en rapport avec sa visibilité, nous avons acquis un nom de domaine grâce auquel sera mis en ligne le site web du Barreau en vue de son rayonnement (www.barreaudutanganyika.org). Ce dernier est encore en construction et vous serez informés de sa mise en ligne au cours de l'année.

Par ailleurs, le Bâtonnier ainsi que le secrétaire de l'Ordre peuvent être contactés par emails aux adresses suivantes: batonnier@barreaudutanganyika.org et secretariat@barreaudutanganyika.org. Pour le courrier physique, et en attendant l'installation de la Maison du Barreau, le Bâtonnier et le secrétaire de l'Ordre pourront être joints aux adresses suivantes :

Le Bâtonnier de l'Ordre : 14, avenue Lumumba, Quartier Colline d'Etat;

Le Secrétaire de l'Ordre: 113, Avenue Lumumba, Commune Katakwi.

Avec le Trésorier de l'Ordre, nous avons initié les démarches nécessaires en vue de l'ouverture d'un compte en banque pour le Barreau du Tanganyika auprès de la Rawbank.

La prochaine réunion du Conseil de l'Ordre prendra les mesures idoines afin de réguler nos obligations en matière de cotisations des avocats. Il arrêtera également le programme de l'année 2019 et définira les activités de notre Barreau.

Avec nos vœux les plus chaleureux en ce début de l'année, et vous souhaitant à toutes et tous une très belle année 2019, nous vous adressons nos sentiments tout dévoués.

Maître Alex Kabinda Ngoy
Bâtonnier de l'Ordre

